



Une meilleure articulation des temps scolaires, parentaux et professionnels pour lutter contre l'échec scolaire ?

Les analyses de la FAPEO 2011

Rédaction :

Joëlle Lacroix

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

Avenue du Onze novembre, 57 - 1040 Bruxelles

02/527.25.75 - 02/525.25.70

www.fapeo.be - secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Table des matières

Table des matières	2
Résumé	3
Mots clés	3
Introduction	4
1. Les temps du travail	4
1.1. Organisation plurielle du travail.....	4
1.2. Effets sur le temps familial	5
2. Du côté des parents	7
2.1. Les familles ont changé.....	7
2.2. Le temps disponible, une denrée plus rare.....	8
3. Les temps naturels de l'enfant	8
4. Les temps de l'école	9
4.1. Le temps de l'apprentissage.....	9
4.2. Les temps péri-scolaires.....	10
4.3. L'école à la maison encore... et dans les esprits aussi.....	10
4.4. Le temps scolaire, montre en main	11
4.5. La journée scolaire type dans le fondamental	12
4.6. Le calendrier scolaire annuel : constats et recommandation.....	13
5. Repenser les temps scolaires, professionnels et privés : un chantier ouvert...	13
BIBLIOGRAPHIE	15

Résumé

Les changements simultanés du modèle de la famille des années septante et du monde du travail accentuent l'intensité des problèmes liés à l'articulation des temps sociaux. Les rythmes scolaires, professionnels et ceux de la société (les temps sociaux, sont ceux des commerces, de l'administration, de la participation citoyenne, de la vie associative, des activités culturelles, sportives, de l'implication politique, etc.) ne sont pas synchronisés. En ce qui concerne les parents qui travaillent en particulier, le temps de travail et le temps hors travail (notamment le temps scolaire) sont fréquemment en tension, mettant pour certains à mal l'organisation familiale et personnelle des parents et des enfants. Et, concernant les parents qui ne travaillent pas ou occupent des emplois précaires, l'articulation des rythmes scolaires et la réponse aux exigences de l'école ne sont pas forcément plus aisées. Face aux facteurs de réussite scolaire, les parents et enfants ne sont pas égaux, également en termes de temps disponible et/ou de sa qualité. Partant du principe que le temps des enfants ne peut être déconnecté du temps des adultes, cette analyse, dense, cherche à répondre à la question suivante : des rythmes scolaires et non scolaires mieux articulés aux contraintes des temps professionnels auraient-ils un impact positif sur la réussite scolaire?

Mots clés

Réussite scolaire, temps, articulation, rythme, école, péri-scolaire, organisation du travail, chronobiologie, chronopsychologie, enfants, élèves, parentalité, soutien.

Introduction

Georges Gurvitch, philosophe et sociologue français, insistait dans ses travaux sur le fait que « (...) la vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative, liée à une hiérarchisation souvent précaire, représente un problème pour toute société¹ ». Le travail, l'école, l'administration, les services, les loisirs, l'engagement politique ou associatif, la famille... tous ces temps de vie ont un rythme propre et des contraintes avec lesquelles les personnes doivent composer, toujours. Avec plus ou moins d'aisance. Nous sommes contraints d'en tenir compte, au gré des événements de la vie : un enfant est toujours malade quand ce n'est pas le bon jour, une réunion qui s'attarde et vous retient tombe mal en fin de journée quand il faut aller chercher le dernier à la crèche, le train en retard compromet le rendez-vous avec le professeur de math du plus grand, les embouteillages rendent difficile d'estimer la durée des trajets. La vie n'est pas un long fleuve tranquille, les imprévus sont par nature ... imprévisibles. Les institutions, dont le travail, l'école et la famille, produisent des temps « (...) en ce qu'elles obligent les acteurs sociaux à inscrire leurs activités dans des cadres temporels déterminés en fonction d'orientations qui leur sont propres. Les institutions génèrent des temps spécifiques dont les impératifs débordent largement de leur seul milieu² ».

1. Les temps du travail

1.1. Organisation plurielle du travail

L'organisation du travail détermine les manières de structurer le temps au sein des entreprises. Depuis des décennies, la gestion des horaires de travail s'est modifiée: travail posté, horaires variables, et ce même au sein d'une semaine de travail « normale », possibilités d'alternances congés-travail, concentration de la journée de travail. En résumé, on travaille moins d'heures mais les horaires sont plus déstructurés, étendus, morcelés, imprévisibles aussi. Au niveau des politiques de l'emploi, on assiste dans le même temps au développement de modalités d'aménagement des horaires de travail, soit de manière interne aux entreprises soit par l'intermédiaire des dispositions légales facilitant la réduction du temps de travail. Toutefois, selon les spécialistes, les différentes possibilités de congés proposées aux parents leur permettant de réduire leur temps de travail ou d'interrompre temporairement leur carrière restent inaccessibles pour la majorité d'entre eux,

¹ GURVITCH Georges, « La multiplicité des temps sociaux », in *La vocation actuelle de la sociologie*, chapitre XIII, PUF, France, 1963 p. 326.

² PRONOVOST Gilles, « Temps sociaux et temps scolaire en Occident : le brouillage des frontières », in SAINT-JARRE Carole et DUPUIS-WALKER Louise (sld), *Regards multiples sur le temps*, Sainte-Foy, PUQ, Québec, 2001, pp. 43-58.

notamment en raison de leurs conditions financières³. Ceux qui interrompent leur carrière dans le cadre du crédit-temps sont dans une situation de couple bi-actif professionnellement dont l'un des deux conjoints a un revenu important⁴.

De plus, le temps de travail est devenu plus éclaté au cours des cycles de vie : les entrées et retours sur le marché du travail se multiplient, les travailleurs sont plus mobiles à travers les emplois et les lieux de travail, il y a moins de division entre les sphères familiale, professionnelle et les études ou formations (les temps s'interpénètrent).

1.2. Effets sur le temps familial

Le modèle dominant : quand le temps du travail, c'est le temps du chronomètre

Au cours de son évolution, le temps de travail a été calculé, réglé et segmenté : l'horaire, la ponctualité, la régularité, la prévision, la projection, le projet, l'anticipation sont devenus des valeurs morales et des pratiques dominantes. Ce temps régulé « (...) organisa et instaura une frontière entre le temps du repos et celui de l'effort, le temps pour soi et le temps pour autrui, le temps domestique et le temps productif⁵ ». Ainsi, l'emploi du temps organise directement le déroulement des journées : pratiques individuelles, parentales, sociales sont contraintes par le temps du travail. Dès que l'enfant est en âge d'entrer à l'école maternelle (et déjà avec l'accueil des plus jeunes), les parents doivent se mettre à jongler avec les horaires de tous les membres de la famille : l'école primaire impose un horaire, l'école secondaire un autre (variable bien souvent selon le jour de la semaine), le travail de chaque parent en impose un également, voire plusieurs. Or, « Les mondes politique, économique et scolaire continuent de fonctionner comme s'il y avait toujours un parent à la maison (non-actif professionnellement) pour harmoniser les horaires. En pratique, les parents organisent comme ils le peuvent les différents impératifs à une époque où le contexte social et économique impose bien souvent de travailler tous les deux⁶ ». Même si des nouvelles formes d'organisation du travail ont commencé à émerger permettant parfois aux travailleurs d'assouplir les contraintes imposées par le temps du travail, la tension pour articuler les temps s'amplifie depuis les vingt dernières années. Pourquoi ? Notamment à cause de l'entrée massive et durable des femmes sur le marché de l'emploi depuis les années septante, la déstandardisation des rythmes de travail (accélération), la flexibilité, le travail dans l'urgence, la croissance des attentes qualitatives par rapport au travail ainsi que les souhaits de réalisation personnelle, dans et hors travail⁷.

³ THEVENON Olivier, *Politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en Europe : quelle(s) complémentarité(s) des aides publiques ?*, Cahiers économiques de Bruxelles, vol. 51 – 2/3, 2008.

⁴ Conseil National du Travail, *Evaluation générale des systèmes de congés existants*, rapport n° 76, Belgique, décembre 2009.

⁵ MILLET Mathias et THIN Daniel « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », in *Lien social et Politiques*, n° 54, p.54, <http://id.erudit.org/iderudit/012867ar>

⁶ LACROIX Joëlle, *Ne cherchez plus, c'est la faute des parents !*, analyse FAPEO, 2011. En ligne : www.fapeo.be

⁷ VENDRAMIN Patricia, *Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux*, Fondation Travail Université, septembre 2007.

A contre-courant : une temporalité de l'urgence, du coup par coup, de l'inattendu

Pour les parents les plus démunis des milieux populaires, sans emploi, et pour les parents qui ont des emplois précaires, le rapport au temps est encore différent : « En condamnant les familles précaires à la pression des nécessités immédiates, l'instabilité professionnelle, la restriction des moyens économiques, l'absence de pérennité des revenus réduisent les possibilités de planification réaliste de l'avenir, donc l'idée même de stratégies temporelles⁸ ». Au sein de ces populations précaires dont la vie familiale quotidienne n'est pas, ou peu, organisée en fonction des contraintes de la vie professionnelle, Millet et Thin distinguent les familles populaires en totale rupture avec le monde du travail de celles qui connaissent des formes précaires de salariat (flexibles, postés).

Familles désaffiliées de la société salariale	Familles populaires précaires
Temporalité arythmique <ul style="list-style-type: none">- sans horaire- sans emploi du temps- sans rythme- temporalité plate déconnectée des obligations et des impératifs réguliers de la vie sociale- scandée par le temps des enfants et leurs obligations scolaires, les repas plus ou moins réguliers, les émissions de télévision	Désynchronisation des temporalités familiales <p>Vie à contre-temps de celle des enfants, qui s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none">- des emplois postés ou des horaires flexibles (horaires très matinaux ou tardifs)- variations des horaires- absences prolongées du domicile familial- multiplication de petits jobs pour gagner sa vie

Du point de vue des enfants, on comprend aisément que ces conditions d'existence aient des effets sur leur scolarité : les enseignants constatent qu'ils éprouvent des difficultés à se soumettre (corps, gestes, pensées) aux logiques temporelles de l'école :

- organiser son travail en séquences successives et ordonnées ;
- disjoindre le temps des activités scolaires des autres temps ;
- planifier ses tâches et son raisonnement ;
- persévérer jusqu'à l'accomplissement de celles-ci.

⁸ MILLET Mathias et THIN Daniel, *Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité*, op.cit., p.55.

2. Du côté des parents

2.1. Les familles ont changé

Les profils des familles contemporaines, leurs modes de vies et leurs contraintes se sont fortement modifiés ces dernières décennies. En voici quelques traits :

- Moins d'enfants par famille.
- Prolongement des études des enfants.
- Prolongation du logement des enfants au domicile familial (poursuite des études, insertion professionnelle difficile).
- Vieillesse de la population et prise en charge des soins aux grands-parents ou du conjoint malade (parent *sandwich* entre les soins des enfants et de ses propres parents).
- Les temps d'hospitalisation sont raccourcis, le suivi médical est confié aux familles.
- Les transferts de jeunes couples hors des grandes villes pour des raisons d'inaccessibilité à la propriété à cause de la montée des prix des biens immobiliers (les néo-ruraux) : accroissement des temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Liée au temps, la problématique de l'espace et de la mobilité participe à la désynchronisation des temps sociaux : le temps des déplacements entre le domicile et le lieu de travail modifie le temps disponible des parents.
- Accroissement des ménages à double revenus (couple bi-actif), accroissement des familles monoparentales, des gardes partagées, des familles recomposées.

Les enquêtes⁹ le montrent encore : malheureusement, les femmes actives connaissent plus de difficultés que les hommes pour concilier de manière satisfaisante vie familiale et vie professionnelle, même si elles optent (volontairement ou non...) pour un travail à temps partiel : manque de temps, problèmes de conciliation des horaires (horaires des écoles, horaires des garderies, activités de loisirs, soutien scolaire médicalisé), improvisation quotidienne (enfant malade à garder soudainement), agendas surchargés (droit à l'épanouissement de chacun, surconsommation de loisirs, émergences de nouveaux besoins pour tous) sont davantage le lot des mères actives que des pères. Quand on examine les emplois du temps des mères et des pères en 2010, on constate que les mères continuent d'assumer en moyenne 70% du temps parental et 80% du temps domestique.

⁹ Voir notamment les différents textes dans le livre : *Conciliation travail-famille : attention travaux*, DRANCOURT Nicole (sld), L'Harmattan, 2009 ; Revue Politiques Sociales et Familiales, n° 95, mars 2009, en ligne www.caf.fr; l'étude *Genre et emploi du temps. Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005, 1999 et 1966)*, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, Bruxelles, 2009.

2.2. Le temps disponible, une denrée plus rare

En février 2011, la Ligue des familles a publié les résultats d'une enquête¹⁰ dont certains éléments éclairent notre réflexion :

- 80% des parents vivants en milieu rural soulignent cette non-harmonie entre l'organisation du temps quotidien à l'école et celle de leur vie professionnelle ; ils sont 63% dans le cas en ville.
- 49% des parents ont eu le sentiment de courir après le temps toujours et souvent, et 25 % parfois.
- 71% de parents disent éprouver du stress.
- Le profil type du parent essoufflé est le suivant : une femme jeune, diplômée, de profession indépendante, classes moyenne et supérieure, avec des enfants et en couple avec un conjoint qui travaille.
- La sensation de courir est la même que l'on soit parents-des-villes ou parents-des-campagnes, bruxellois ou wallons.
- L'âge des enfants n'influe pas.
- Les familles monoparentales subissent plus fortement les conséquences du manque de temps.
- Les raisons qui font courir après le temps :
 - o La mobilité : dispersion des lieux de vie, usage de la voiture et des transports en commun, les déplacements sont chronophages.
 - o L'insuffisance des réponses collectives face aux difficultés de concilier tous les temps de la vie : en d'autres termes, les parents bricolent, se débrouillent¹¹.
 - o La pression professionnelle : flexibilité accrue, travail à pauses, prestations à horaire décalé (secteur non-marchand particulièrement), horaires fragmentés (les très matinaux et les tardifs, du côté des personnes peu qualifiées), l'ultradisponibilité et la mobilité des personnes très qualifiées ou occupant une fonction à responsabilité.

3. Les temps naturels de l'enfant

En 2008, la FAPEO avait déjà re-questionné cette question au travers d'une analyse¹² remettant à l'ordre du jour la problématique du manque d'adéquation des rythmes biologiques et psychologiques de l'enfant avec le(s) rythme(s) scolaire(s). Re-questionné ? Oui, car cette problématique avait été décortiquée en long et en large en Belgique par la Commission des rythmes scolaires en 1991, au sein de laquelle les parents avaient leur place. Quelles en étaient les grandes lignes ? « (...) Alors que les recherches, les études, les réflexions en la matière précisent qu'un rythme scolaire optimisant les capacités de chaque enfant et adolescent doit respecter la chronobiologie et la chronopsychologie de chacun, la tendance de notre système sera de suivre non pas ce rythme naturel (et les besoins de l'enfant), mais un amalgame

¹⁰ Résultats de l'enquête, *Société parents admis : du temps et des services*, Le Ligueur, n° 3, février 2011.

¹¹ LACROIX Joëlle, « C'est bientôt l'heure des parents ! », op.cit.

¹² Analyse de la FAPEO, *Le sens du rythme. Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent*, juillet 2008. En ligne : www.fapeo.be

entre exigences économiques, traditions religieuses et coutumes sociales. Et donc, finalement, les rythmes scolaires ont très peu changé. Nous les avons hérités des traditions anciennes (ex : vacances d'été pour libérer les enfants fermiers pendant la moisson), des pressions sociales, des fêtes catholiques et d'impératifs économiques dès lors nous sommes peu enclins à les modifier¹³ ».

Pour utiliser de manière optimale les capacités de travail de l'enfant, les rythmes scolaires devraient tenir compte des **fluctuations biologiques** (fonction des repas, des besoins alimentaires, des besoins de repos) et **psychologiques** (personnalité, motivation, degré de maturation, nature de la tâche) **journalières, hebdomadaires et annuelles** (fonction des jours de la semaine, d'éventuelles coupures par un jour férié, de la durée du congé, etc.).

Troubles associés à une inadéquation des rythmes naturels¹⁴

- Difficulté, voire impossibilité à rester vigilant et attentif, à traiter les informations, à comprendre et à apprendre
- Fatigue, épuisement, anxiété, démotivation (surtout pour les enfants vulnérables, en souffrance, en échec)
- Troubles du sommeil, déficit chronique de sommeil
- Obésité
- Troubles comportementaux
- Hyperactivité
- Déficit de l'attention
- Repli sur soi
- Etc.

4. Les temps de l'école

4.1. Le temps de l'apprentissage

Pour l'enfant l'école, avec la famille, est un des lieux de socialisation de la notion et de la valeur du temps. A l'école, l'enfant apprend à structurer son temps (et son travail). De la même façon que le temps est réglementé au travail, le temps des leçons, le nombre d'heures par jour, par semaine et le nombre de jours de congé y sont définis. Administrativement. Légalement.

Au sein de l'institution scolaire, les instruments d'évaluation des acquis et les étapes du cursus scolaire sont également liés au rythme : ponctualité, travaux à rendre, être à l'heure ou non dans son parcours scolaire, leçons de cinquante minutes.

¹³ Analyse de la FAPEO, *Le sens du rythme. Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent*, ibidem, p. 3.

¹⁴ MONTAGNER Hubert, « les rythmes majeurs de l'enfant », in *Informations Sociales*, n° 153, 2009, pp. 14-20. En ligne : <http://www.cairn.info/fr>.

L'agenda de l'élève, soit le journal de classe, est l'outil de gestion du temps que très tôt les élèves doivent apprendre à utiliser. Son usage et la planification des activités, des travaux, des leçons et des devoirs, préparent à la vie d'adulte.

Patrick Waaub explique que l'organisation du temps des établissements scolaires repose sur trois rythmes « (...) hérités d'une organisation tayloriste du travail :

- un rythme du temps calqué sur celui du monde du travail (pour l'élève, l'idée de faire ses heures l'emporte sur le sens de sa présence) ;
- un rythme du travail mécanique et répétitif qui permet à chaque établissement scolaire (...) de s'identifier à un tout institutionnel rassurant et mimétique, malgré une énorme diversité de situations et d'objets de production ;
- enfin, un rythme du travail calqué sur la division du travail en une succession de tâches simples consécutives (tranches de savoirs, tranches de cours de cinquante minutes) dans lesquelles la division du temps (l'horaire) apparaît plus comme une contrainte que comme une ressource¹⁵ ».

4.2. Les temps péri-scolaires

A l'image de la diminution historique du temps de travail, le temps passé par les élèves sur les bancs de l'école a aussi diminué : 1338 heures annuelles en 1894 contre 850 aujourd'hui, réparties sur 182 jours pas an¹⁶. Par contre, si les enfants sont moins en classe, ils restent au sein de l'école, au quotidien, plus longtemps. À l'école, l'élève devient enfant quand il se trouve dans le cadre des temps péri-scolaires : garderie le matin, temps de midi, garderie après la classe. Le temps passé à l'école, en ses murs, a lui globalement augmenté, notamment à la suite de l'installation des femmes sur le marché du travail et donc de leur indisponibilité : sur une journée d'école, l'enfant n'y est écolier que cinq heures.

4.3. L'école à la maison encore... et dans les esprits aussi

Le temps scolaire déborde de l'école, empiète sur le temps non-scolaire des enfants et des parents. D'une part, leçons et devoirs prolongent l'école à la maison et nécessitent une organisation du temps libre personnel des enfants. D'autre part, le(s) parent(s) doit(vent) organiser la vie domestique après l'école en fonction des exigences scolaires.

Non seulement l'école s'invite à la maison, mais, plus sournoisement, elle s'installe dans les esprits pour prendre une place considérable :

- tant elle engage déjà le futur professionnel des enfants et fait écho aux angoisses des parents, alimentées fortement par la situation économique mondiale et les statistiques relatives à la mauvaise santé du marché de l'emploi ;

¹⁵ WAAUB Patrick, *Le temps d'enseigner*, Labor, Belgique, 2006, cité par CAVET Agnès, *Rythmes scolaires : pour une dynamique nouvelle des temps éducatifs*, dossier d'actualité de l'Institut Nationale de Recherche Pédagogique, Veille scientifique et technologique, n° 60, février 2011, p. 10.

¹⁶ SUE Roger et Rondel Yves, *Rythmes de vie et éducation*, Education et Modes de vie, Les Cahiers millénaires, n° 24, juillet 2001. En ligne : www.millenaire3.com/uploads/tx_restm3/textes_sue.pdf

- tant le travail scolaire à la maison peut créer des tensions entre les parents et l'enfant ;
- tant ce travail scolaire peut générer un volume de soutien scolaire important dès lors que les parents doivent externaliser le suivi scolaire en faisant appel à des services para-médicaux (logopède, kinésithérapeute, grapho-thérapeute, etc.), et/ou éventuellement, des services de cours ou coaching privés¹⁷.

Les enfants, déjà soumis à une pression de performance scolaire, le sont parfois doublement quand ils subissent une pression de performance quant à leur épanouissement personnel et à leur développement : le temps des enfants s'écoule alors au rythme d'activité sur activité (musique, poney, anglais, informatique, athlétisme, danse, etc.) qui s'enchaînent.

4.4. Le temps scolaire, montre en main

En moyenne, en Communauté française, le temps de cours en classe par jour est de 5 heures. Quant au temps de présence d'un enfant dans l'école (temps scolaire et non scolaire), il peut aller jusqu'à 12 heures, en théorie. Le temps de présence d'un enfant, concrètement, dans l'école est relatif à sa situation familiale et aux moyens dont disposent le(s) parent(s) pour organiser la prise en charge après la classe¹⁸.

Idéalement, un élève de l'école primaire ne devrait pas travailler plus de 4 heures par jour en tout disent certains spécialistes, 210 à 220 jours par an (contre 182 jours actuellement chez nous) ; une journée idéale qui commencerait à 9h30 et s'achèverait vers 16h.

Pour d'autres, c'est le temps du repas qui est inadéquat : une vraie pause méridienne de 3 heures (12h-15h) serait nécessaire, avec la prise d'un goûter pour ensuite reprendre les cours vers 15h30 et terminer la journée d'école à 17h00.

¹⁷ De ce point de vue, l'école pèse aussi financièrement.

¹⁸ LACROIX Joëlle, « C'est bientôt l'heure des parents ! », *Triologue* n° 60, octobre-novembre-décembre 2010, pp.16-18.

4.5. La journée scolaire type dans le fondamental

<i>Horaire d'une journée scolaire type</i>		<i>Capacité de concentration, d'attention et de travail intellectuel sur la journée</i>	<i>Et chez vous ?</i>
Parfois dès 6h30	Garderie		
8h30	Classe = 1h30	De 8h30 à 9h30 : faibles performances, fréquence de bâillements élevée, due (éventuellement) à un manque de sommeil ou à un réveil tardif. De 9h30 à 11h30 : phase de meilleure performance aux tests et aux activités scolaires, l'attention est optimale	
10h-10h30	Récréation		
10h30 à 12h	Classe = 1h30		
12h à 13h20	Repas + récréation	De 13 à 14h : dépression de la vigilance	
13h20 à 14h20	Classe = 1h30	De 13h30 à 16h : diminution sensible de la vigilance et des performances. Période peu propice aux activités exigeant une mobilisation intellectuelle élevée.	
14h20 à 14h30	Récréation		
14h30 à 15h30	Classe = 1h		
1. 15h30 2. 16h30 3. Jusqu'à 18h30	Maison Etude puis maison Etude + garderie puis maison	De 16 à 20h : créneau propice aux activités ludiques, physiques, sportives, culturelles	
Soirée	Repas, détente, loisirs, vie de famille, travaux scolaires		

4.6. Le calendrier scolaire annuel : constats et recommandation

Des constats

- Une répartition déséquilibrée des jours de congé et des jours de classe (des trimestres scolaires plus ou moins longs).
- Des enseignants qui se plaignent de la fatigue accumulée des enfants et des effets collatéraux de cette fatigue (agitation, troubles de concentration, du comportement etc.): les deux périodes critiques sont celle autour de la Toussaint et celle de la fin février à début mars.
- Un calendrier scolaire fixé d'après les jours fériés, les congés et les vacances. Celles-ci sont soit trop courtes pour récupérer, soit trop longues (déconnection excessive, ennui).
- Des petits congés trop nombreux et pas adéquats en termes de récupération physique et mentale : une véritable récupération s'effectue au bout de cinq jours minimum : après une semaine, les rythmes se stabilisent, l'enfant installe un nouvel équilibre.

Une recommandation

La recommandation majeure, prônée depuis 20 ans, consiste à installer **un rythme régulier de 2-7** : alternance uniforme entre **2 semaines de congés** suivant **7 à 8 semaines de cours**. Ce rythme plus en phase avec les rythmes naturels serait plus respectueux de l'enfant et favoriserait la réussite scolaire. Ces modifications supposent un profond changement de mentalité de tous les acteurs éducatifs et du monde socio-économique, il ne s'agit pas d'une évolution mais d'une révolution.

5. Repenser les temps scolaires, professionnels et privés : un chantier ouvert

En 1991, en Belgique, la Commission des rythmes scolaires faisait des propositions d'équilibrage des périodes de cours et de détente, allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des rythmes naturels de l'enfant. Ces recommandations n'ont pas rencontré d'adhésion¹⁹ :

- Avancer le congé de Carnaval d'une semaine : les villes qui organisent traditionnellement un carnaval ont refusé.
- Reculer le congé de Pâques de deux semaines : les lobbies côtiers ont refusé.
- Commencer la rentrée scolaire le lundi de la semaine du 1^{er} septembre et terminer l'année scolaire le vendredi de la semaine du 30 juin : les syndicats des enseignants ont dit non.

En 2011, soit exactement vingt ans plus tard, notre système éducatif fonctionne toujours sur le même modèle. Et pourtant, nous continuons de penser qu'une révision du calendrier scolaire peut s'avérer un facteur utile dans la lutte contre

¹⁹ VOOGT Fabrice, *S'ajuster au rythme de l'enfant*, Le Soir, 10 juillet 2010.

l'échec scolaire : respecter le rythme bio-psycho-chronologique de l'enfant permet de réduire les troubles associés à une inadéquation des rythmes naturels. Installer l'alternance 2 semaines de congé - 7 semaines d'école serait un premier pas. Un deuxième pas serait d'enclencher une réflexion sur les temps scolaires et professionnels quotidiens et sur les mesures de soutien à la parentalité en termes de temps, des mesures qui permettraient de libérer du temps privé, dans lequel la performance scolaire serait atténuée. Actuellement, tous les parents ne disposent pas simultanément de temps, de compétences éducatives et pédagogiques, de moyens financiers qui libèrent l'esprit des contingences matérielles. Alors, que pourrions-nous faire pour mieux concilier vie professionnelle, vie scolaire et vie privée ? Prenons-le temps de rêver...

- Les parents réduiraient leur temps de travail. Mais à quel prix ?
- Les parents lèveraient le pied de la pédale « performance » et allègeraient le temps libre des enfants en appuyant sur celle « ne rien faire ».
- Les salaires augmenteraient et les parents auraient les moyens de faire appel à des services (de qualité, encadrés, évalués, avec des vrais contrats, etc.) qui organiseraient le retour à la maison des enfants après la classe.
- Les écoles enseigneraient les matières difficiles aux moments d'efficacité scolaire reconnus (milieu de matinée et milieu d'après-midi), éviteraient de proposer de la remédiation sur le temps de midi ou après les heures scolaires, développeraient d'autres pédagogues.
- Le temps scolaire augmenterait et les travaux scolaires se feraient dans le temps scolaire, tout comme le soutien.
- L'accueil extra-scolaire, renforcé en diversité, proximité, quantité et en qualité, investirait l'école, s'y intercalerait, s'y articulerait, pour prendre en charge le temps de l'enfant et ses besoins globaux quand il n'est plus écolier.

Nous laissons cette question volontairement ouverte car nous prolongerons ce débat dans le cadre de nos activités en 2012 avec les parents mais aussi avec les acteurs du monde professionnel et du monde éducatif. Par ailleurs, le temps scolaire est à l'agenda politique²⁰ de la ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet, de manière allégée certes, mais présente quand même. C'est sous l'angle d'une meilleure exploitation du temps pédagogique que des expérimentations vont avoir lieu dans des écoles secondaires. Nous y serons attentifs.

Si vous êtes intéressé par cette question, n'hésitez pas à nous le faire savoir, que ce soit pour partager votre témoignage, vos réflexions ou organiser un débat sur ce sujet.

²⁰ *Nos élèves n'ont-ils pas trop d'heures de cours ?* En ligne : <http://www.enseignons.be/actualites/2011/11/02/eleves-heures-cours/>

BIBLIOGRAPHIE

CAVET Agnès, *Rythmes scolaires : pour une dynamique nouvelle des temps éducatifs*, dossier d'actualité de l'Institut Nationale de Recherche Pédagogique, Veille scientifique et technologique, n° 60, février 2010.

Conseil National du Travail, *Evaluation générale des systèmes de congés existants*, rapport n° 76, Belgique, décembre 2009.

DRANCOURT Nicole (sld), *Conciliation travail-famille : attention travaux*, L'Harmattan, paris, 2009.

FAPEO, *Le sens du rythme. Rythmes scolaires, biologiques et psychologiques de l'enfant et de l'adolescent*, juillet 2008. Analyse en ligne : www.fapeo.be

GURVITCH Georges, « La multiplicité des temps sociaux », in *La vocation actuelle de la sociologie*, chapitre XIII, PUF, France, 1963.

Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, *Genre et emploi du temps. Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005, 1999 et 1966)*, Bruxelles, 2009.

LACROIX Joëlle, « C'est bientôt l'heure des parents »!, *Triologue* n° 60, octobre-novembre-décembre 2010.

LACROIX Joëlle, *Ne cherchez plus, c'est la faute des parents !*, analyse FAPEO, 2011. En ligne : www.fapeo.be

Le Ligueur, *Société parents admis : du temps et des services*, n° 3, février 2011.

MILLET Mathias et THIN Daniel « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et Politiques*, n° 54, <http://id.erudit.org/iderudit/012867ar>

MONTAGNER Hubert, « les rythmes majeurs de l'enfant », *Informations Sociales*, n° 153, 2009, pp. 14-20. En ligne : <http://www.cairn.info/fr>

« Nos élèves n'ont-ils pas trop d'heures de cours ? ». En ligne : <http://www.enseignons.be/actualites/2011/11/02/elevs-heures-cours/>

PRONOVOST Gilles, « Temps sociaux et temps scolaire en Occident : le brouillage des frontières », in SAINT-JARRE Carole et DUPUIS-WALKER Louise (sld), *Regards multiples sur le temps*, Sainte-Foy, PUQ, Québec, 2001.

Revue Politiques Sociales et Familiales, n° 95, mars 2009, en ligne www.caf.fr

SUE Roger et Rondel Yves, *Rythmes de vie et éducation*, Education et Modes de vie, Les Cahiers millénaires, n° 24, juillet 2001.

THEVENON Olivier, *Politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en Europe : quelle(s) complémentarité(s) des aides publiques ?*, Cahiers économiques de Bruxelles, vol. 51 - 2/3, 2008.

VENDRAMIN Patricia, *Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux*, Fondation Travail Université, septembre 2007.

VOOGT Fabrice, *S'ajuster au rythme de l'enfant*, Le Soir, 10 juillet 2010.

Nos élèves n'ont-ils pas trop d'heures de cours ? En ligne : <http://www.enseignons.be/actualités/2011/11/02/eleves-heures-cours/>